

ASSEMBLÉE NATIONALE

16 mars 2023

JEUX OLYMPIQUES ET PARALYMPIQUES DE 2024 - (N° 939)

Commission	
Gouvernement	

Rejeté

AMENDEMENT

N° 464

présenté par

Mme Simonnet, Mme Abomangoli, M. Alexandre, M. Amard, Mme Amiot, Mme Amrani, M. Arenas, Mme Autain, M. Bernalicis, M. Bex, M. Bilongo, M. Bompard, M. Boumertit, M. Boyard, M. Caron, M. Carrière, M. Chauche, Mme Chikirou, M. Clouet, M. Coquerel, M. Corbière, M. Coulomme, Mme Couturier, M. Davi, M. Delogu, Mme Dufour, Mme Erodi, Mme Etienne, M. Fernandes, Mme Ferrer, Mme Fiat, M. Gaillard, Mme Garrido, Mme Guetté, M. Guiraud, Mme Hignet, Mme Keke, M. Kerbrat, M. Lachaud, M. Laisney, M. Le Gall, Mme Leboucher, Mme Leduc, M. Legavre, Mme Legrain, Mme Lepvraud, M. Léaument, Mme Pascale Martin, Mme Éliisa Martin, M. Martinet, M. Mathieu, M. Maudet, Mme Maximi, Mme Manon Meunier, M. Nilor, Mme Obono, Mme Oziol, Mme Panot, M. Pilato, M. Piquemal, M. Portes, M. Prud'homme, M. Ratenon, M. Rome, M. Ruffin, M. Saintoul, M. Sala, Mme Soudais, Mme Stambach-Terre noir, Mme Taurinya, M. Tavel, Mme Trouvé, M. Vannier et M. Walter

ARTICLE ADDITIONNEL**APRÈS L'ARTICLE 19, insérer l'article suivant:**

Le Gouvernement remet au Parlement, dans un délai de trois mois à compter de la promulgation de la présente loi, un rapport sur la mise en accessibilité de 100% des sites concernés par les jeux Olympiques et Paralympiques de 2024.

EXPOSÉ SOMMAIRE

Le Président de l'association APF France Handicap, dans une tribune publiée dans le Journal du dimanche, décrit ainsi la situation d'accessibilité à un peu plus d'un an des Jeux olympiques : "Des milliers de spectateurs en situation de handicap seront confrontés à de nombreux obstacles pour se rendre sur les sites. L'accès par les transports collectifs est presque impossible : seules 3 % des stations de métro, soit la ligne 14, sont accessibles ; peu de gares RER le sont et lorsque c'est le cas, une assistance humaine est souvent nécessaire pour descendre du train ; les bus ne peuvent accueillir au maximum que deux personnes en fauteuil roulant... s'ils ne sont pas déjà pleins.

Quant à l'accès par véhicule particulier ou minibus, ils seraient interdits ou le stationnement serait (très) éloigné des lieux de compétition. En effet, dans Paris intra-muros, des secteurs entiers seront fermés à toute circulation."

Il semble nécessaire de produire un rapport pour faire un état des lieux de cette situation et accélérer drastiquement la promesse de mise en accessibilité des transports publics, souvent citée comme un des principaux points positifs de l'organisation des jeux olympiques à Paris, et qui semble s'avérer très en deça de ces promesses. Il ne semble pas envisageable que l'accès des sites olympiques ne soient pas accessible pour les personnes en situations de handicap.